



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'exercice 2022, du 22 janvier 2023

oooooooo

Sur convocation du Président Hoc Chhoan TAN et de son Conseil d'Administration, les adhérents de l'association Sociétale Grenoble ont été convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, du 22 janvier 2023 à 10h15, dans les locaux de l'hôtel MERCURE PRESIDENT – 11, rue Général Mangin à Grenoble.

La feuille d'émargement fait état de 52 membres présents et de 21 membres représentés, soit un total de 73 présents ou représentés.

Le quorum de 25% des adhérents étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut légalement débiter. Il est 10h25

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par monsieur Hoc Chhoan TAN, Président, qui indique que l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport moral et d'activités par le Président Hoc Chhoan TAN,
- Présentation du bilan et du rapport financier au 31/12/2022 par le trésorier Alain CARRE PIERRAT,
- Rapport du vérificateur des comptes par Jacqueline PHILIP,
- Approbation desdits rapports,
- Nomination d'administrateurs
- Questions diverses.

oooooooo

1 Rapport du Président

Le Président présente ses vœux à l'assistance et espère que les conditions sanitaires ne perturberont pas le déroulement des activités, de Sociétale Grenoble, pour cette année.

Le Président donne lecture du rapport moral relatant les activités de l'exercice 2022 et les perspectives pour l'année 2023.

2 Rapport du trésorier

Le trésorier donne lecture du bilan, au 31/12/2022, s'élevant à 7963,67 € faisant apparaître un excédent de 2328,78 €

3 Rapport du vérificateur des comptes

Madame Jacqueline PHILIP fait lecture de son rapport et estime que les comptes présentés, par le trésorier, pour l'exercice 2022, sont sincères et réguliers. Madame Philip mentionne qu'aucune anomalie n'a été constatée sur les diverses pièces comptables et sur les comptes.



4 Approbation desdits rapports

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

5 Nomination d'administrateurs

Il est procédé à l'élection d'administrateurs

- Madame Colette FLUCHAIRE élue à l'unanimité
- Monsieur Christian POTARD élu à l'unanimité

Ils sont élus pour une durée de quatre années, renouvelable, prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au cours de l'année 2027 :

6 Questions diverses

Aucune question n'a été envoyée par écrit.

oooooooo

Après échanges de points de vue avec les participants voulant s'exprimer, principalement sur les idées de sorties ou de voyages à faire, la séance est levée à 11h35.

Le Président
Hoc Chhoan TAN



Le secrétaire
Michel Huboud-Perron

